

UNIVERSITE DU QUEBEC A MONTREAL
Département de science politique

Programme de maîtrise
SESSION HIVER 2015

POL 8261-10
AMÉRIQUE LATINE
LUNDI 9 :30 À 12 :30

Prof. André Corten
Groupe de recherche sur les imaginaires politiques en Amérique latine
GRIPAL

Heures de rencontre avec les étudiant-es au A 3770
Jeudi 13H 30-14H 30
ou sur rendez vous - poste 3506.

DESCRIPTIF DU COURS

Axé sur la problématique du changement social, le séminaire vise, à partir de certaines études de cas, à approfondir la connaissance des procès, mécanismes et instruments de transformations politiques en Amérique latine. Il s'agira d'identifier et de comprendre le rôle et l'action des forces politiques organisées, des groupes sociaux, de l'État et de ses appareils, etc. Il sera indispensable de pouvoir mettre à contribution une maîtrise suffisante des principales théories sur le changement social.

Au-delà de la démocratie libérale de façade que tout État a aujourd'hui intérêt à adopter, existe-t-il en Amérique latine un type plus ou moins sous-jacent de système politique? En dehors de Cuba, le Mexique a longtemps conforté cette hypothèse avec son système populo-corporatiste monopolisé par un parti. Pas très démocratique mais différent du modèle occidental de partis. Exception apparemment résorbée avec la mise à l'écart provisoire du PRI en 2000. Provisoire puisque le PRI revient au pouvoir, mais dans la tourmente, avec Enrique Peña Nieto en 2012.

Dans les années 1970-1980, alors qu'elle rêvait de la chute des régimes bureaucratomilitaires, l'Amérique latine semblait vouloir inventer une démocratie, ni libérale, ni « populaire ». On parlait de démocratie participative basée sur la diversité des sujets politiques. Cela fait 25-30 ans que les régimes autoritaires ont été remplacés par des régimes moins répressifs de « transition » démocratique. Régimes pragmatiques, loin des espoirs et des idéaux. Préoccupés de « mondialisation ». Que peut-on lire au-delà de la vogue actuelle à l'intégration continentale ou sous-continentale? Que peut-on voir au-delà du discours de la globalisation qui a trouvé de nouvelles prétentions à la naturalisation des « lois économiques »? Que signifie alors la crise du système de partis (ou le dépérissement du politique ?) que les observateurs relèvent à travers la faible participation électorale, les émeutes, les destitutions de présidents, la résurgence des populismes, etc. ?

Mais qu'on l'appelle ou non ainsi, il y a depuis 15 ans un « **VIRAGE À GAUCHE** » **EN AMÉRIQUE LATINE**. Ce changement du cours politique se maintient encore aujourd'hui. Va-t-il résister à la chute des prix du pétrole sur lequel s'appuyaient plusieurs de ces régimes de gauche ? Hugo Chávez, élu en 1998, l'emporte en octobre 2002 sur les putschistes et met fin à la grève générale qui paralyse le pays et dégrade fortement l'économie (décembre 2002 – février 2003). C'est un premier tournant ! Chavez est réélu en 2000 ainsi qu'en 2006 et qu'en 2012 (avec 54% des voix). Dans un climat de dramatisation extrême, il meurt en mars 2013. En ce début 2015, c'est un maillon faible du « virage à gauche ».

Le second tournant s'était fait dans le Mercosur. Au Brésil. Lula avait été élu président en octobre 2002, réélu en octobre 2006. En octobre 2010, il fait élire sa dauphine Dilma Rousseff. Ailleurs, les changements se multipliaient. Après la crise et l'explosion sociale qui éclate en décembre 2001, Victor Kirchner est élu en avril 2003 et Christina Fernandez de Kirchner l'est en octobre 2007 – elle est réélue en octobre 2011 (54%). Les prochaines élections mais encore lointaines (octobre-novembre 2015) sont hasardeuses pour le kirchérisme. En Uruguay Tabaré Vázquez est élu en novembre 2004, lui succède en novembre 2009 José Mujica (« Pepe »), l'ex-guérillero Tupamaro candidat du Front large. Tabaré Vázquez revient au pouvoir en novembre 2014.

Équateur, Bolivie, Nicaragua, Paraguay, Pérou. En Équateur, dans la foulée du soulèvement des *Forajidos* en 2005, Rafael Correa est élu président en novembre 2006. En avril 2007, les Équatoriens approuvent massivement la convocation d'une Constituante et y élisent en octobre 2007 à 60% des partisans de Correa. En septembre, la nouvelle Constitution est approuvée à 62%. En avril 2009, Correa est réélu président. En 2013, il est une nouvelle fois réélu. En Bolivie, Evo Morales est élu en décembre 2005 et confirmé à son poste au référendum révocatoire d'août 2008 (par 67%) et réélu en décembre 2009 (64%). Daniel Ortega du Nicaragua est élu en novembre 2006 et réélu en octobre 2011. En avril 2008, Fernando Lugo est élu président après cinquante ans de domination du Parti Colorado, mais renversé en juin 2012. Au Pérou en juin 2011, Ollanta Humala l'emporte avec 51.5% sur Keito Fujimori.

Face à ce tournant généralisé, quelques reculs. En plus de la destitution de Zelaya au Honduras (juin 2009) et de Lugo au Paraguay (juin 2012), il faut noter un repli temporaire au Chili ; la Concertation (coalition oscillant entre centre droit et centre gauche) qui avait gagné toutes les élections depuis 1989 et fait élire en janvier 2006 Michelle Bachelet est défaite en 2010 au profit de Sebastian Piñera, candidat de la droite. Bachelet regagne néanmoins la présidence en 2014.

Aujourd'hui, on est à la croisée des chemins. On l'est au Brésil avec la réélection de Dilma Rousseff : le modèle Lula va-t-il se poursuivre? En Argentine, la poursuite des Fonds Vautours (fonds d'investissement spéculatifs) ne suscite pas la même solidarité latino-américaine qu'il y a dix ans. En Bolivie, la réélection de (2004) a été tranchée, mais des divisions apparaissent notamment sur le plan écologiste, tandis qu'au Venezuela, les mobilisations notamment étudiantes de début 2014 contre le président Nicolas Maduro sont interrompues. La crise pétrolière menace l'économie.

Ainsi par rapport aux régimes autoritaires (1964-1989), par rapport aux régimes dits de « transition démocratique » (1975-1998), il y a un changement incontestable d'orientation de gouvernements. Par rapport à ces virages à gauche au plan des gouvernements, il y a eu et il y a en Amérique latine des **SOULÈVEMENTS POPULAIRES**. Quel rapport y a-t-il entre ces VIRAGES et ces SOULEVEMENTS ? Cette question a fait l'objet du livre *L'interpellation plébéienne en Amérique latine : violence, actions directes et virage à gauche* (Corten, Huart, Peñafiel, dir.) Paris/Québec, Karthala/ PUQ, 2012.

Dans ce POL 8261, la seconde partie sera consacrée à la discussion des chapitres du livre **l'Interpellation plébéienne** mis en contexte à partir d'articles proposés par les étudiants, tandis que dans la première partie on passera systématiquement en revue **l'évolution des problématiques qui, depuis 50 ans, ont marqué l'étude de l'Amérique latine** en illustrant cette évolution à partir des livres publiés par l'enseignant de 1967 à 2014, Cette analyse sera mise en contraste notamment avec les thèses du philosophe italien, Toni Negri, et ceci de l'opéraïsme jusqu'aux thèses sur le « Commun ». On proposera à la lecture le Dossier publié en automne 2014 (N 56) dans la Revue MULTITUDES (jadis animée par Negri).

Les thèmes de la première partie de séminaire traitent de l'évolution des problématiques qui ont marqué l'étude de l'Amérique latine ces quarante dernières années et dans lesquels s'inscrivent ou par rapport auxquels se démarquent mes ouvrages.

Chaque séance sera commencée par une discussion de 10 minutes des questions de l'actualité latino-américaine.

- 1) **Théories de la modernisation:** *Cambio en Santo Domingo* (co-auteure Andrée Vanderhaeghe), San Juan, Puerto Rico, Institute of Caribbean Studies, 1968.
- 2) **La surpopulation relative :** *Port-au-Sucre. Prolétariat et prolétarisations. Haïti et république Dominicaine*, Montréal, CIDIHCA, 1986.

- 3) **État rentier**: *État nourricier. Mexique/Algérie* (co-auteure Marie-Blanche Tahon), Paris, L'Harmattan, 1988 et *État faible : Haïti/République Dominicaine, Montréal, CIDIHCA*, 1989 traduit en espagnol (Editora Taller). Nouvelle édition augmentée, Montréal, Mémoire d'encrier, novembre 2011, et en espagnol C3 Éditions, 2013.
- 4) **Mouvements sociaux** : *Les peuples de Dieu et de la forêt. À propos de la « nouvelle gauche » brésilienne*, Montréal /Paris, VLB/ L'Harmattan, 1990.
- 5) **Nouveaux mouvements religieux**: *Le pentecôtisme au Brésil. Émotion du pauvre et romantisme théologique*, Paris, Karthala, 1995. Traduit en anglais (Macmillan et St Martin Press) et portugais (Vozes) & *Imaginaires politiques et pentecôtisme: Afrique/Amérique latine*, (co-directeur André Mary), Paris, Karthala, 2001.
- 6) **Transnationalisation**: *Between Babel and Pentecost: Transnational Pentecostalism in Africa and Latin America*, (co- directrice Ruth Marshall-Fratani), London/ Bloomington, IN, Hurst Publisher/ Indiana University Press, 2001 & *Les nouveaux conquérants de la foi : L'Église Universelle du Royaume de Dieu (Brésil)*, Paris, Karthala, 2003, 294p (co-directeurs Dozon, Jean-Pierre, Oro, Ari Pedro) traduit en portugais (Editora Paulinas).
- 7) **Politique et déshumanisation** : *Diabolisation et mal politique. Haïti : misère, religion et politique*, Montréal, CIDIHCA, 2000. Réédité sous le titre *Misère, religion et politique en Haïti : diabolisation et mal politique*, Paris, Karthala, 2001.
- 8) **Frontières du politique** : *Frontières du politique en Amérique latine Imaginaires et émancipation*, Paris, Karthala, 2006 (co-directrices: Vanessa Molina, Julie Girard-Lemay), 2006.
- 9) **Expression politique de la souffrance**: *Journal en souffrance. Chroniques d'une pauvreté durable*, Montréal, Fides, 2006. Publié également sous le titre de *Planète-misère : Chroniques de la pauvreté durable*, Paris, Autrement 2006. *L'autre moitié de l'Amérique du Sud. Lettres à mon petit-fils*, Montréal, Mémoire d'encrier, janvier. 2008. *Images incandescentes. Amérique latine : Violence et expression politique de la souffrance* : Montréal, Nota Bene, 2009 (co-auteure : Vanessa)
- 10) **Violence et politique** : *La violence dans l'imaginaire latino-américain*. Paris/ Québec, Karthala/ PUQ, 2008 (co-directrice : Anne-Élizabeth Côté).
- 11) **Virage à gauche** *L'interpellation plébéienne en Amérique latine. Violence, actions directes et virage à gauche*, Paris/Québec, Karthala/ PUQ, 2012. (Corten, André, Huart, Catherine, Peñafiel, Ricardo.)
- 12) « **Pacification** » et **autodéfense**, *Dieu est brésilien*, Montréal, CIDIHCA, 2014.

MODALITES D'EVALUATION

- 1) **ÉTUDE DES TEXTES**. Les chapitres d'interpellation plébéienne et pour chaque chapitre un texte au choix (de l'ordre de 20-30 pages) choisi par les étudiant-es. L'étudiant-e propose dès le **25 janvier le texte choisi (4 points)**. Y ajouter un texte de Negri et les textes du Dossier Multitudes N 56 aur. 2014. <http://www.multitudes.net/category/l-edition-papier-en-ligne/56-multitudes-56/>

- 2) **PRESENTATION DE TEXTES.** À partir du **18 janvier**, chaque étudiant-e prend en charge deux séances du Séminaire. Il- elle introduit les textes (chap. *Interpellation* et un texte choisi par l'étudiant) en présentant les auteurs. Il- elle situe le texte par rapport à l'ensemble des textes du livre et des textes associés. Il- elle expose la thèse et les arguments des textes ; il- elle en offre une lecture critique. En plus de l'intervention orale, il remet une fiche de synthèse (thèse, arguments, concepts, critique) pour chacun des textes présentés. 13 points par présentation. Total **26 points**.
- 3) **TRAVAIL DE FIN DE SESSION.** Analyse d'un pays du « virage à gauche » en fonction d'une problématique exposée en cours. L'étudiant-e remet obligatoirement le 9 mars un projet en une ou deux pages avec le plan d'analyse de la problématique et de sa mise en œuvre dans un pays choisi ainsi qu'une bibliographie **10 points**. Il- elle essaie de placer sa réflexion dans le cadre général du livre. *L'interpellation plébéienne en Amérique latine*. Ce n'est néanmoins pas obligatoire. L'élaboration du plan suppose que l'étudiant-e entreprenne déjà un sérieux programme de lecture.
- L'étudiant-e présente son travail à partir du **23 mars** en séminaire : **20 points**. Un travail écrit peut être remis en même temps que l'exposé oral ou au plus tard **le 20 avril** : **20 points (8 à 12 pages – max. 2000 caractères par p.)**.
- 4) **PARTICIPATION (présence obligatoire aux séminaires – 10 points – ; évaluation qualitative de la participation - 10 points)**

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2^e étage.